RAPPORT ANNUEL DE GESTION **2021-2022**

ÉLÈVE

Conseil d'établissement

Ecole St-Michel-Archange
430 Place St-Michel, St-Michel (Québec) J0L 2J0
Téléphone : 514 380-8899, poste 4721 / Télécopieur : 450-454-1170
Site Web : stmichel.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel : stmichel@cssdgs.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Québec

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,
Chers tuteurs,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport annuel pour l'année scolaire 2021-2022 de l'école Saint-Michel-Archange. Ce document vous démontrera à quel point tout le personnel ont à cœur la réussite et l'épanouissement des tous les élèves. Un gros merci à la direction, aux enseignants, aux suppléants, aux éducateurs spécialisés, au personnel administratif, au personnel de soutien ainsi qu'à tous les éducateurs et membres du service de garde. Votre dévouement envers nos enfants est remarquable. Nous sommes plus que choyés de vous compter parmi les membres de notre équipe.

Je remercie également les membres du conseil d'établissement, qui investissent du temps bénévolement quelques fois dans l'année scolaire afin de vous représenter et de partager leurs opinions face aux diverses décisions qui ont été prises au courant de l'année. Merci pour votre implication ainsi que pour vos excellentes idées qui ont un impact positif dans la vie de nos jeunes. Ce fut un agréable plaisir de vous côtoyer cette année. J'ai bien hâte de poursuivre cette belle aventure avec vous.

L'avenir de nos jeunes passe entre les mains de ses parents, de ses tuteurs, mais également entre les mains des établissements scolaires et de nos partenaires locaux. Ensemble, nous formons une très belle équipe en travaillant conjointement à la réussite personnelle et académique, afin d'assurer un avenir à nos enfants à la hauteur de chacun d'entre eux.

Merci pour votre implication tout au long de l'année

Nathalie Methelus

Présidente du Conseil d'établissement,
école Saint-Michel-Archange

Madame
Isabelle Lessard
Directeur/Directrice

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Proverbe africain

MESSAGE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année 2021-2022 a été encore une fois une année scolaire hors du commun, avec la pandémie du Coronavirus qui s'est poursuivie. Toutefois, cela s'est vécu relativement normalement, avec l'éclatement des bulles-classes à l'extérieur et de bonnes règles sanitaires appliquées rigoureusement. Pour notre école, la pandémie n'était pas notre seul enjeu. Le projet d'agrandissement de l'école va bon train, mais occasionne bien sûr différentes contraintes auxquelles tous ont dû s'adapter. Toutes ces actions et adaptations ont demandé beaucoup de travail et d'énergie de tout le personnel, et aussi de la part des élèves et des parents. Malgré tout, nous avons eu une excellente collaboration de tous. Tous étaient résilients, et appréciaient que l'école puisse continuer d'opérer, où un climat positif y a régné pendant toute l'année.

Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été organisées pour faire vivre de beaux moments à nos élèves. Nous avons eu des ateliers virtuels avec des auteurs, des ateliers culturels et scientifiques en présentiel avec différents organismes. La bibliothèque municipale nous a offert de belles activités pour tout notre service de garde, ainsi que pour certains niveaux. Nous avons pu recommencer à faire des sorties, et nos élèves du 3e cycle ont pu vivre une belle sortie de fin d'année à Trois-Rivières. Cette année a aussi été le retour de notre spectacle de musique et de notre gala de fin d'année. Quel bonheur de pouvoir se retrouver toute la communauté ensemble, et de voir les beaux sourires de tous!

Je termine en remerciant très sincèrement la municipalité de St-Michel pour sa grande collaboration. La municipalité n'hésite jamais à nous soutenir pour que nos élèves soient heureux et puissent apprendre en toute sécurité, et dans le meilleur environnement possible.

Je remercie aussi tous les membres de notre Conseil D'Établissement pour leur grande implication. Ils ont vraiment à cœur le meilleur intérêt de tous nos élèves. Je remercie aussi tous nos parents qui ont soutenu leurs enfants. Les derniers remerciements, et non les moindres, vont à toute l'équipe-école pour leur travail acharné tout au long de l'année. Nos membres du personnel sont bienveillants envers nos élèves, ils ont un grand souci d'amener tous leurs élèves vers la réussite. L'équipe de St-Michel est vraiment exemplaire! – Isabelle Lessard

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 5

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement 6

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 7

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 8

2.2 Activités réalisées et décisions prises 9

2.3 Résultats obtenus 13

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL 20

1 PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Nathalie Méthélus	Membre parent et présidente du Conseil	1
Mélanie Bernard	Membre parent et vice-présidente du Conseil	2
Mélissa Brown	Membre parent et secrétaire du Conseil	2
Marie-Noelle Lambert	Membre parent	1
Marie-Hélène Parent	Membre parent	2
Karine Trudeau	Membre du personnel scolaire-enseignante	1
Carolyne Himbeault	Membre du personnel scolaire-enseignante	1
Caroline Bourget	Membre du personnel scolaire-personnel de soutien	1
Carine Malo	Membre du personnel scolaire-service de garde	1
Marylou Leclerc	Membre du personnel scolaire-professionnel	1
Patrick Phaneuf	Membre représentant la communauté	1

2 BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	**Type de séance** (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
6 octobre 2021	Séance pour la formation obligatoire des membres du CÉ
26 octobre 2021	Séance ordinaire
30 novembre 2021	Séance ordinaire
25 janvier 2022	Séance ordinaire
22 février 2022	Séance ordinaire
22 mars 2022	Séance ordinaire
19 avril 2022	Séance ordinaire
24 mai 2022	Séance ordinaire
15 juin 2022	Séance ordinaire

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif[1]	Février 2022	Adoption	Adoption de la révision du projet éducatif
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Novembre 2022	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Avril 2022	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	Mars 2022	Approbation	Mars : Frais pour l'album des finissants, Frais de surveillance du midi
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mars 2022 Mai 2022	Approbation	Mars : Encadrements généraux pour les frais chargés aux parents pour 22-23 Mai : Listes de frais scolaires
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2022	Approbation	Listes de fournitures scolaires 22-23
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2022	Approbation	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas en 2021-2022

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas en 2021-2022
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2022	Consultation	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Février 2022	Information	En révisant le projet éducatif, on rend compte de la qualité des services en même temps.
Transmission de documents à l'intention des parents	Octobre 2022 Février 2022 Juin 2022	Information Approbation Consultation	Octobre : Information : Normes et modalités d'évaluation Février : Approbation : Calendrier scolaire 2022-2023 Juin : Consultation pour le Rapport annuel 2021-2022
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2022 Février 2022 Juin 2022	Information Approbation Consultation	Février : En révisant le projet éducatif, on rend compte de la qualité des services en même temps. Février : Approbation : Calendrier scolaire 2022-2023 Juin : Consultation pour le Rapport annuel 2021-2022
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Octobre 2022	Information	Normes et modalités d'évaluation
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas en 2021-2022 car nous n'offrons qu'un programme régulier a l'école St-Michel-Archange

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Janvier 2022, Février 2022	Approbation	Janvier : COSP Février : Contenu d'éducation à la sexualité
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2022	Approbation	Grille-matières 2022-2023
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2022, Novembre 2022, Janvier 2022, Février 2022, Mars 2022, Avril 2022, Mai 2022	Approbation	Activités virtuelles, activités en présentiel, sorties, spectacle de musique, gala de fin d'année, activités via le programme Culture à l'école, journée d'accueil des maternelle, Rentrée progressive au préscolaire, Semaine du français et salon du livre, Dernier jour d'école, Photos scolaires, Soirées de parents de début d'année, activités culturelles 22-23
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	Février 2022	Approbation	Déploiement des mesures budgétaires
Consultation des parents			Ne s'applique pas en 2021-2022
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Janvier 2022, Février2022 Mai 2022	Consultation Approbation Information	Janvier consultation : Discussion sur la consultation obligatoire aux élèves Février approbation: Décision de l'objet de consultation : service du dîner Mai information: Présentation des résultats de la cfonsultation
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Octobre 2022, Janvier 2022, Février 2022, Mai 2022		Octobre : Activité parascolaire d'anglais au préscolaire Janvier : Cours Gardiens avertis et Prêts à rester seuls Février : Activité parascolaire de hockey cosom et d'anglais 1re à 6e année Mai : Activités parascolaires 22-23 (anglais et hockey cosom)

Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas en 2021-2022

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Novembre 2022	Approbation	Utilisation du gymnase par la municipalité de St-Michel
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Octobre 2022, Novembre 2022 Mars 2022	Adoption	Octobre : Don Chevaliers de Colomb, Don Caisse Populaire, et Campagne de financement Le panier du maraîcher Novembre : Utilisation des fonds pour le spectacle de Noël (Kalimba) et campagne de financeent du SDG Mars : Campagne de financement des chocolats et bonbons de Pâques
Adoption du budget annuel de l'établissement	Novembre 2021, Janvier 2022, Avril 2022 et Mai 2022	Adoption	Novembre : Budget révisé 21-22 du SDG Janvier 2022 : Budget révisé 21-22 école et CÉ Avril : Budget initial 22-23 du SDG Mai :Budget initial 22-23 école et CÉ
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			
Nomination du bénévole de l'année	Février 2022	Consultation et Approbation	Mélanie Bernard a été nommée notre bénévole de l'année
Projet communautaire	Mai 2022	Approbation	Projet de collecte de canettes vides pour amasser des fonds pour l'organisme Sourire sans fin

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

L'année 2021-2022 est empreinte des efforts concentrés de notre équipe au regard des apprentissages de nos élèves. Grâce à la motivation de nos troupes à développer le plus grand potentiel de chacun de nos élèves et à l'enthousiasme d'être en classe pour les accueillir et les guider tout au long de l'année dans un milieu sain et sécuritaire, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour les soutenir et veiller à leur bien-être, dans le respect des réalités des familles et de celles des balises ministérielles et de la Santé publique. Tout cela sans oublier les actions pédagogiques – choisies avec soin – qui ont été mises de l'avant pendant cette année marquante.
Le présent Rapport annuel permet ainsi de présenter l'évolution de notre projet éducatif, soit les éléments qui sont en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* ainsi que les éléments marquants de l'année 2021-2022.

Valeurs du projet éducatif
-Le respect
-La responsabilisation
-L'engagement

Située au cœur du secteur sud de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, l'école St-Michel-Archange est établie en milieu agricole, à l'ouest des Jardins du Québec de la Montérégie. Elle est entourée des municipalités de Saint-Édouard, Saint-Mathieu, St-Rémi, Sherrington et Ste-Clotilde. La population est en croissance depuis les 5 dernières années.

En 2021-2022, elle accueille 293 élèves répartis du préscolaire au 3e cycle du primaire, et toutes nos classes suivent le programme régulier. Nos élèves proviennent d'un milieu où l'indice de défavorisation est de 5. Environ 20% des élèves ont un plan d'intervention afin de les soutenir dans leurs capacités et leurs besoins tant au niveau scolaire que social.

Nous avons une excellente collaboration avec plusieurs organismes de notre territoire qui nous soutiennent dans nos différents projets. La municipalité, le CSSS, le service des incendies, la Sûreté du Québec, le Club optimiste, les organismes '«Les Jardins de Napierville»' et Sourire sans fin, les écoles secondaires Pierre Bédard et Louis-Philippe-Paré sont quelques-uns des partenaires présents dans notre milieu.

Nous comptons sur une équipe d'intervenants stable et très engagée (enseignants, TES, personnel de soutien, service de garde et professionnels). Parmi les forces de notre équipe, nous lui reconnaissons d'être expérimentée, compétente et rigoureuse, d'être accueillante, ouverte et chaleureuse. Un lien fort existe entre les parents et le personnel, facilitant ainsi la communication et créant une ambiance familiale. Nous laissons les élèves prendre leur place et développer leurs talents, tout en ayant à cœur leur réussite.

Nous offrons à nos élèves divers projets qui vont dans plusieurs directions, tels que des projets culturels, sportifs, artistiques, environnementaux, etc.. Considéré comme un établissement scolaire accueillant et harmonieux, l'école St-Michel-Archange a à cœur de maintenir et de renforcer nos valeurs tout permettant aux élèves de relever de nouveaux défis et de développer leur plein potentiel.

Afin de présenter l'évaluation de notre projet éducatif et de rendre compte de la qualité des services que nous offrons, voici une brève analyse de l'évolution des résultats obtenus eu égard aux enjeux et aux objectifs ciblés pour 2021 2022. Les indicateurs de chacun de ceux-ci seront

également présentés ainsi que les résultats obtenus quant aux cibles à atteindre. Il est à noter que les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif de notre établissement s'inscrivent en toute cohérence avec ceux du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, comme le prévoit l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les enjeux
Nous avons ciblé 4 enjeux propres à notre école :
-La réussite des garçons en lecture
-L'implication des élèves dans leurs apprentissages
-Les manifestations de stress et d'anxiété chez nos élèves
-Les saines habitudes de vie des élèves

Découlant de ces enjeux, nous avons 3 ORIENTATIONS :

-Favoriser le développement des compétences en littératie des élèves
-Offrir un environnement scolaire favorisant l'implication des élèves dans leurs apprentissages
-Encourager le bien-être physique et psychologique

Depuis 2017-2018, l'année où nous avons établi notre portrait de situation pour déterminer nos objectifs, nos résultats se sont améliorés. Nous n'avions pas mis de cible précise, mais plutôt un accroissement ou une diminution, selon l'objectif fixé.

Notre premier objectif vise l'augmentation du taux de réussite des garçons en lecture en 4e année. Nous sommes passés de 6 garçons en échec en lecture à 5 cette année. L'année dernière, nous n'en avions qu'un seul. Il faut dire aussi que nous avions 51 élèves en 4e année cette année, ce qui est notre niveau où nous avions le plus grand nombre d'élèves. En 17-18, nous n'avions que 46 élèves en 4e année. C'est une amélioration, bien qu'elle soit modeste. Un des facteurs qui peut expliquer la réussite est que nos enseignants travaillent beaucoup en collaboration sur l'enseignement explicite des stratégies de lecture dans des contextes motivants pour nos élèves.

Notre 2e objectif est de diminuer le nombre d'élèves à risque en français. Là aussi, nous avons amélioré nos résultats. Nous avions 18 élèves qui avaient 65% au sommaire final en français en 2017-2018, et cette année, nous en avons encore 18. Toutefois, au cours des 5 dernières années, ce nombre est parfois descendu à 8. Avec la pandémie vécue au cours des 2 dernières, que nous nous soyons maintenus au même résultat démontre une certaine réussite. Les élèves écrivent beaucoup plus souvent en classe, et à partir de leur vécu. L'enseignement sous forme de mini-leçons d'écriture (ateliers d'écriture) qui est utilisée dans toutes nos classes est une technique d'enseignement très efficace selon la recherche.

Le 3e objectif mise sur l'engagement des élèves. Comme l'engagement des élèves débute par l'engagement des parents selon la recherche, nous avons créé un comité de transition petite enfance/préscolaire depuis 2018-2019. Cette année, notre comité s'est réuni à 4 reprises, et la très grande majorité des membres étaient présents à chaque rencontre, avec un haut taux d'implication. Il y a 4 partenaires des réseaux de la petite enfance, un partenaire d'un organisme communautaire, une conseillère pédagogique du CSS, les 2 enseignantes de maternelle ainsi que notre technicienne SDG, notre orthopédagogue et la coordonnatrice du CSS pour la petite enfance. En début d'année et jusqu'en janvier, c'est notre adjointe Line Martineau qui a mené ce comité en collaboration avec la coordonnatrice. Par la suite, lorsque madame Martineau a quitté pour diriger l'école Ste-Clotilde, c'est la directrice Isabelle Lessard qui a repris le leadership du comité.

Le 4e objectif vise la diminution des signes de stress chez nos élèves du 3e cycle. Des ateliers sur la gestion du stress ont été offerts aux élèves de 6e année, et des interventions des titulaires, des TES et de la psychoéducatrice ont aussi été nécessaires. Nous avons aussi offert des ateliers en petits groupes aux élèves de 4e et de 5e année, car certains élèves démontraient un plus grand besoin d'enseignement explicite de stratégies de gestion de

l'anxiété. Bien que ces chiffres ne soient pas mesurés scientifiquement, nous avons remarqué une dizaine d'élèves ayant démontré des signes de stress nécessitant des interventions diverses cette année, sur 80 élèves. Ceci est une amélioration par rapport à l'année dernière, car nous avions une quinzaine d'élèves qui démontraient des signes d'anxiété sur 77 élèves.

Le 5e et dernier objectif vise à faire bouger nos élèves 60 minutes par jour. Cette année, nous avons réussi à mettre en place une brigade d'animateurs pour les petits aux récréations, une zone d'activités dirigées par une TES, et une autre TES faisait de la modélisation dans la zone du préscolaire. Nous avons aussi offert du matériel de jeux aux classes pour qu'ils aient tous des options de bouger. Le midi, notre personnel étant plus nombreux, de l'animation avait lieu dans plusieurs zones de récréations directement par les éducatrices, et certains élèves ont aussi animé les petits du préscolaire.

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

-Le projet éducatif de l'école et son plan d'action
-Le plan de lutte à l'intimidation et à la violence
-La programmation des activités et sorties éducatives